



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE **Pour l'année 2001-2002**

Chers membres,

Il me fait plaisir de vous présenter mon premier rapport annuel à titre de présidente pour l'année 2001-2002.

L'Association qui a été fondée en 1997 pour représenter le personnel non syndicable et celui syndicable mais non syndiqué en est présentement à sa cinquième année de vie active.

Au cours de la dernière année, l'Association a vu son membership tripler. Depuis, nos membres sont présents dans tous les types d'établissements à travers l'ensemble du Québec.

Il n'est pas simple de mettre sur pied une toute nouvelle association. Il a fallu du courage et un bon nombre de pionniers pour réaliser cet objectif. Dans les faits, ce n'est qu'au cours des deux dernières années que le poids du membership a permis à l'Association d'effectuer collectivement des représentations auprès des instances gouvernementales.

C'est en février 2002 que les membres actuels ont pris la relève de ceux qui composaient le Conseil de direction provisoire. Je profite donc de l'occasion pour remercier messieurs Michel Legros et Jean Joseph Rheault ainsi que madame Marie Pinard pour avoir été les premiers administrateurs de notre Association.

Au cours de l'année, nous avons continué à produire le journal associatif *Le Rapporteur*. Cet outil de communication a été distribué aux membres et à des non-membres à travers le réseau à près de 4 000 exemplaires. Les différentes parutions du journal nous ont permis d'informer le réseau sur les dossiers qui nous préoccupent ainsi que de faire connaître davantage notre Association auprès de membres potentiels et des représentants des associations d'employeurs, du MSSS et du Conseil du trésor.

Un certain nombre de représentations ont été faites auprès du ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) afin de sensibiliser ses dirigeants sur les préoccupations de notre groupe. Pour n'en nommer que quelques-unes, nous pouvons penser à nos conditions de travail qui se retrouvent dans un simple répertoire et du fait que lorsque des problématiques liées à l'application de ces mêmes conditions surviennent, aucun droit de recours réel est prévu.

Malgré ces obstacles, les permanents de l'Association ont fait un super boulot à nous représenter collectivement et individuellement auprès des employeurs.

Plus récemment, une rencontre a eu lieu avec le MSSS pour faire valoir un certain nombre d'éléments qui ont été réitérés par un écrit et des représentations ont suivi auprès du Secrétaire général du Conseil du trésor, monsieur Marcel Gilbert, dans le dossier de l'équité salariale.

En ce qui concerne l'équité salariale, nous sommes très préoccupés par l'exercice présentement en cours pour le personnel syndiqué et cadre et du fait que rien ne semble être prévu pour notre groupe.

Nous avons soulevé la question lorsque nous avons rencontré monsieur André B. Matte, directeur à la Direction générale des politiques de main-d'œuvre des cadres et salariés du réseau de la santé et des services sociaux (MSSS). Étant donné la variété de fonctions effectuées par le groupe d'employés que nous représentons et puisque nous n'avons pas reçu l'assurance de la part du ministère que nous sommes inclus dans le processus en cours, c'est à ce moment que nous avons choisi de s'adresser directement au Conseil du trésor.

Nous avons rappelé à monsieur Gilbert que le membership de notre Association est composé de 73% de femmes et que nous œuvrons dans tous les types d'établissements à travers l'ensemble des régions du Québec. Notre âge moyen se situe à 45,18 ans et la formation académique de nos membres se retrouve également distribuée entre le niveau technique et universitaire.

Comme vous le savez, et à titre d'exemple, plusieurs occupent des postes conseils au sein des directions des finances et des ressources humaines. Un certain nombre occupe des fonctions de secrétaires de direction ou d'adjointes administratives et d'autres sont des infirmières oeuvrant dans les services de contrôle des infections dans les centres hospitaliers. D'autres occupent des fonctions que nous classifions de cadres maison. Ce dossier est à suivre de très près.

Pour terminer, je voudrais remercier monsieur Michel Legros, directeur exécutif de l'Association, et son équipe de permanents pour leur support et leur dévouement.

Je remercie mes deux confrères du Conseil de direction, René Marcotte, vice-président, et Patrick Allison, secrétaire-trésorier, pour leur appuie et leur implication dans les dossiers de l'Association. Aussi, je remercie les membres pour leur engagement dans l'avancement de l'Association et par conséquent la croissance de notre capacité de travailler à l'amélioration collective de nos conditions de travail.

La Présidente,

Original signé par :

Louise Hébert